



HAL
open science

Licence professionnelle Assistant de gestion et contrôle financier

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Assistant de gestion et contrôle financier. 2017, Université de Lorraine. hceres-02027990

HAL Id: hceres-02027990

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027990v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Assistant de gestion et contrôle financier

Université de Lorraine

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)
Rapport publié le 14/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017
sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Droit, économie, gestion (DEG)

Établissement déposant : Université de Lorraine

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Née en 2003 et organisée selon trois parcours (*Commissariat et audit*, *Contrôle financier et de gestion*, *Gestion de la paie*) sur un tronc commun, les objectifs de la licence professionnelle *Assistant de gestion et contrôle financier* proposée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) Charlemagne de Nancy, sont de transmettre aux étudiants des connaissances qui leur permettent de mettre en œuvre des outils comptables et de gestion dans des domaines variés tels que la fiscalité, le droit social, la finance, la paie, tout en sachant poser un diagnostic organisationnel et relationnel de l'entreprise.

Analyse

Objectifs
<p>Les objectifs sont clairement exposés et pertinents au regard des demandes des entreprises dans les domaines concernés. Par exemple, le dernier parcours sur la paie, proposé depuis septembre 2015, est né d'une demande de l'Ordre des experts comptables de Lorraine de former des étudiants ayant une compétence sociale et comptable. Ces objectifs sont adaptés aux métiers visés en tant que techniciens puis d'encadrement de la comptabilité, de la gestion, de la finance, du social et de la paie.</p>
Organisation
<p>La licence professionnelle (LP) est organisée en formation initiale, en contrat de professionnalisation et, de manière marginale, en formation continue. Alors que le contrat de professionnalisation est en progression depuis trois ans, le nombre d'étudiants en formation initiale diminue chaque année. On passe ainsi en formation initiale de 90 % en 2013-2014 à 56 % en 2015-2016 et de 3 % à 40 % en contrat de professionnalisation sur les mêmes périodes. La notoriété et l'image de la formation s'améliorent d'année en année, depuis trois ans, auprès des entreprises. La LP est organisée selon un tronc commun représentant 67 % du total des cours/travaux dirigés (TD) et 33 % pour le reste ; nous ne disposons pas de la structure exacte ni du contenu des unités d'enseignement (UE) formant le tronc commun et de celles formant les parcours, ceux-ci n'étant pas intégrés dans le dossier d'autoévaluation.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Si des grandes entreprises, des administrations locales et des cabinets d'expertise comptable accueillent des étudiants en alternance, il n'existe aucun vrai partenariat avec ces structures actuellement. Un partenariat avec l'Ordre des experts comptables de Lorraine est en cours de formalisation.</p>

Equipe pédagogique
<p>Un équilibre entre les enseignants de l'établissement (51 %) et les professionnels (49 %) est respecté. Il y a 10 enseignants de l'établissement répartis sur 295 heures de formation dont 110 heures pour les enseignants-chercheurs au nombre de quatre et 185 heures pour les enseignants du second degré au nombre de six. Neuf intervenants professionnels assurent 290 heures de formation. L'équipe pédagogique est bien équilibrée et répartie entre les différents modules d'enseignement.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>La LP est attractive au regard du nombre croissant de candidats (environ 190 pour 30 places offertes). La sélection est surtout organisée en fonction du potentiel d'insertion des diplômés. Nous constatons depuis 2011 une augmentation chaque année du nombre de dossiers de candidature reçus (de 161 en 2011-2012 à 198 en 2015-2016) avec de très bons taux de réussite variant de 80 à 100 %.</p> <p>La promotion, formée au deux tiers par des étudiantes (environ 20) et un tiers par des étudiants (environ 10), est issue en raison de ses spécificités des diplômes universitaires de technologie (DUT) <i>Gestion des entreprises et des administrations</i> (GEA) et brevet de technicien supérieur (BTS) <i>Comptabilité et gestion des organisations</i> (CGO) à parts sensiblement égales.</p> <p>Nous ne disposons pas d'informations sur le taux d'abandon, mais ce dernier doit être faible voire nul. Plusieurs actions sont entreprises pour faciliter l'intégration des étudiants dans les entreprises. À six mois, l'insertion est de 66,67 % et de 76 % à 18 mois. L'enquête d'insertion est mise en place par les étudiants de la LP et par le service insertion de l'Université de Lorraine. Dans la mesure où nous ne disposons pas des effectifs sur lesquels portent ces pourcentages, ces résultats ne sont pas interprétables. Par ailleurs, environ 10 à 15 % des étudiants poursuivent des études, ce qui est excessif pour une licence professionnelle.</p>
Place de la recherche
Aucune information n'est présentée sur ce sujet.
Place de la professionnalisation
Point très positif car de nombreuses actions sont entreprises au nom de la professionnalisation : forum des métiers, conférences par des professionnels, <i>speed-dating</i> , événement « La nuit qui compte », prix du meilleur étudiant attribué par la Compagnie des commissaires aux comptes (CCC).
Place des projets et des stages
<p>Deux catégories de projets formant au total 150 heures sont organisées en groupes de quatre à cinq étudiants : un de révision comptable d'un dossier réel et un laissé libre aux étudiants selon une liste qui leur est proposée en début d'année. Ils sont évalués en fin de période académique (fin mars) sur la base d'un rapport présenté en soutenance orale devant des enseignants et des professionnels.</p> <p>Le stage de 13 semaines minimum est à effectuer à partir du mois d'avril. Il n'y a donc pas de véritable alternance au cours de l'année. Les étudiants sont pris en charge par la formation en ce qui concerne les modalités pratiques organisationnelles, le suivi et la soutenance. Les procédures mises en œuvre à ces sujets sont conformes à ce qui doit être mis au service des étudiants et sont l'expression d'une bonne politique de l'alternance qui se développe fortement.</p>
Place de l'international
Aucune action spécifique à l'international n'est mentionnée à l'exception de deux stages ayant eu lieu au Luxembourg en 2014-2015. Par le biais de Campus France, un étudiant marocain a été admis en LP à la rentrée 2015. Tous les étudiants suivent des cours d'anglais et peuvent, s'ils le souhaitent, suivre des cours d'allemand, d'espagnol et d'italien. Le passage d'une certification, notamment en anglais, n'est pas obligatoire, ce qui est un manque au regard du domaine de la formation.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Depuis septembre 2015, le recrutement se fait sur dossier et entretien. L'organisation des enseignements est adaptée aux publics spécifiques tels que les personnes en situation de handicap, les sportifs de haut niveau et les salariés en formation continue. Des actions de remise à niveau sont organisées en amont et en cours de cursus pour les étudiants en difficulté. L'effort fourni en matière de recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite va dans le sens d'une amélioration de la qualité du service rendu à l'étudiant.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Les étudiants ont accès à tous les équipements pédagogiques de l'IUT. Les enseignants peuvent déposer des supports de cours dans la plateforme pédagogique ARCHE de l'Université de Lorraine. Peu d'entre eux le font à l'heure actuelle. Les modalités d'enseignement sont traditionnelles et le numérique n'a que peu de place parmi celles-ci. Il n'y a pas de véritable évolution des modalités d'enseignement et de la place du numérique.</p>
Evaluation des étudiants
<p>Les étudiants sont évalués selon un contrôle continu avec un respect rigoureux de l'assiduité conformément à la pratique en licence professionnelle. Nous ne disposons pas d'informations suffisantes sur les modalités de mise en œuvre du contrôle continu pour apprécier sa pertinence par rapport aux objectifs poursuivis.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Le suivi des étudiants se fait collectivement au moyen d'une réunion pédagogique mensuelle / qualité qui réunit tous les étudiants et les responsables pédagogiques, et individuellement pour les étudiants qui le souhaitent afin d'examiner les problèmes qui peuvent se poser. Ces modalités sont basiques et forment le minimum à mettre en œuvre pour réaliser un authentique suivi de l'acquisition de compétences.</p>
Suivi des diplômés
<p>Les diplômés sont suivis de manière statistique au moyen d'une enquête d'insertion qui est mise en place par les étudiants de la LP et par le service d'insertion de l'Université de Lorraine. Ce suivi est basique et forme le minimum à mettre en œuvre.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Un conseil de perfectionnement associant les enseignants, les étudiants et les partenaires professionnels est organisé annuellement. Il analyse l'évolution de la qualité du diplôme dans un souci d'amélioration continue. Il réalise un bilan des activités et propose les modifications qu'il serait nécessaire d'apporter à la LP telle que la création de nouveaux parcours. Certains enseignants réalisent une évaluation anonyme de leurs cours ou proposent une séance de bilan critique.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Le partenariat avec l'Ordre des experts comptables de Lorraine montre que la formation est adaptée aux besoins des marchés des services rendus par le travail comptable, financier et social en Lorraine et que les objectifs sont clairement exposés.

- Équilibre entre les enseignants et les professionnels.
- Fort développement des contrats de professionnalisation.

Points faibles :

- Insuffisance des informations dans le dossier d'autoévaluation pour nous faire une idée précise de certaines des caractéristiques de cette licence professionnelle : effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études ; place de la recherche ; évaluation des étudiants ; *etc.*
- Recours insuffisant aux outils numériques dans les modalités d'enseignement.
- Pas d'évaluations systématiques des cours de tous les enseignements.

Avis global et recommandations :

Avis global satisfaisant de cette licence professionnelle au regard de l'insertion.

Il conviendrait de fournir plus d'informations réellement utilisables sur les modes d'évaluation, l'organisation temporelle des cours, la structure des notations des projets tutorés et des stages.

Les évaluations anonymes mises en œuvre par les enseignants devraient être étendues à tous les enseignants.

Il serait nécessaire de mettre en place une véritable démarche qualité au service de l'amélioration continue de la licence professionnelle.

Observations de l'établissement

Après lecture du rapport d'évaluation de la Licence professionnelle Assistant de Gestion et Contrôle Financier AGCF, nous souhaitons apporter quelques éléments de réponse.

1 - Organisation de la formation « nous ne disposons pas de la structure exacte ni du contenu des UE... »

Le programme de la formation est découpé en 5 unités d'enseignement. Les enseignements du tronc commun portent sur 4 unités (UE 1, UE2, UE4, UE5). L'UE 3 comprend 3 parcours proposés au choix aux étudiants.

Ainsi, l'UE 1 'Langages fondamentaux et compétences personnelles' permet aux étudiants d'améliorer et de développer des compétences personnelles essentielles à acquérir pour leur pratique professionnelle. Ils améliorent leur anglais des affaires, apprennent également à gérer les informations et les données dont ils auront besoin tout au long de leur carrière. Ils acquièrent des compétences de base en finance et d'encadrement d'une petite équipe.

L'UE 2 'Outils de diagnostic' est une unité qui a pour objectif d'apporter à l'étudiant les compétences techniques essentielles en terme de révision des comptes, d'audit et de techniques de sondage pour sa mise en œuvre, d'outils de gestion, de techniques d'aides à la décision et de stratégie. Cette unité offre un socle de compétences solides essentielles à un assistant de gestion ou à un collaborateur comptable.

L'UE 3 est articulée de façon à offrir un choix de parcours à l'étudiant.

Le parcours 1 'commissariat et audit' regroupe divers enseignements destinant les étudiants plus particulièrement à une insertion professionnelle dans un cabinet d'expertise-comptable ou d'audit. L'objectif est de savoir conduire les missions d'expertise et d'audit dans le respect de la déontologie, de savoir appliquer le cadre réglementaire et contractuel en droit social, droit fiscal, droit des affaires et avoir une connaissance globale des marchés financiers. Ce parcours ne sera plus ouvert à partir de la rentrée 2017. En raison de la complexité du métier, à présent, les cabinets d'audit recrutent essentiellement des étudiants de niveau master.

Le parcours 2 'Contrôle financier et de gestion' regroupe des enseignements qui destinent à une insertion dans une grande entreprise davantage tournée vers les modalités d'application des normes IFRS, l'approfondissement des techniques comptables, la maîtrise des obligations et modalités d'établissement des comptes de groupe, l'analyse des flux financiers.

Le parcours 3 'Gestion de la paie' tend à une insertion dans un service ressources humaines et /ou gestion de la paie. L'objectif est de connaître les modalités d'application des règles du droit social, maîtriser les obligations et les modalités d'établissement des bulletins de paie, réaliser et contrôler les travaux sociaux et fiscaux, savoir analyser les coûts de la masse salariale pour l'aide à la décision et développer les compétences en ressources humaines

L'UE 4 comporte les projets tuteurés, L'UE 5 comprend le stage ou alternance.

L'organisation temporelle des cours dépend du parcours choisi par l'étudiant :

- parcours gestion : 2 jours IUT, 3 jours en entreprise
- parcours gestion de la paie : 2-3 semaines IUT, 2 semaines en entreprise

2 – Insertion professionnelle et poursuite d'études « dans la mesure où nous ne disposons pas des effectifs sur lesquels portent ces pourcentages, ces résultats ne sont pas interprétables »

Divers éléments d'information sont fournis dans l'annexe 4 du dossier « FSF-DEG-LP AGCF ».

Poursuite d'études : *« environ 10 à 15 % des étudiants poursuivent des études, ce qui est excessif pour une licence professionnelle. »*

Il est noté qu'une part non négligeable des diplômés poursuit ses études. Nous faisons notre possible pour l'éviter : lors des recrutements et tout au long de l'année, nous insistons sur le caractère professionnalisant de la formation et le fait qu'elle n'est pas prévue pour la poursuite d'études. Nous n'établissons pas de lettre de recommandation, nous communiquons dans ce sens lors des présentations faites pendant l'année dans les établissements scolaires et lors des journées portes ouvertes. Nous ne pouvons pas aller à l'encontre des structures qui recrutent des étudiants titulaires de licence professionnelle.

3 - Place de la recherche *« aucune information n'est présentée à ce sujet »*

Plusieurs enseignants-chercheurs interviennent dans la licence provenant des sections CNU 26, 06 (cf. page 9 : liste des intervenants et annexe DEG - Annexe 7 tableau récapitulatif équipe pédagogique). Les enseignants-chercheurs mobilisent leurs recherches dans leurs cours, toutefois nous n'avons pas à proprement parler de lien direct avec les laboratoires, les thématiques de recherche des laboratoires étant éloignées des problématiques de notre formation.

4- Place des projets tuteurés et des stages : *« le stage de 13 semaines minimum est à effectuer à partir du mois d'avril. Il n'y a donc pas de véritable alternance au cours de l'année »*

Un stage de 13 semaines minimum est effectué à partir du mois d'avril par les étudiants en formation initiale. Pour les étudiants en alternance, le stage est remplacé par des périodes régulières en entreprise. Le calendrier de l'alternance est de 2 jours IUT et 3 jours en entreprise (ou 2-3 semaines IUT et 2 semaines en entreprise).

5- Place de l'international *« aucune action spécifique à l'international n'est mentionnée ». « le passage d'une certification, notamment en anglais, n'est pas obligatoire, ce qui est un manque au regard du domaine de formation ».*

L'ouverture à l'international de notre formation est assez difficile en raison des spécificités des secteurs de la paie, fiscalité et du développement de l'alternance. En effet le calendrier de l'alternance limite la possibilité pour nos étudiants de trouver une entreprise à l'étranger. La possibilité d'effectuer un stage à l'étranger est quant à lui tout à fait possible. Chaque année quelques étudiants font leur stage au Luxembourg.

Nous proposerons à l'enseignant d'anglais de préparer tout au long de l'année, les étudiants à une certification.

6- Modalités d'enseignement et place du numérique *« les modalités d'enseignement sont traditionnelles et le numérique n'a que peu de place parmi celles-ci »*

Au-delà des logiciels métiers et paie, certains modules sont dispensés en partie en salle informatique (contrôle de gestion : 25 heures, droit fiscal 15 heures, contrôle statistique 15 heures, révision comptable 20 heures) et permettent la manipulation de logiciels utilisés dans la profession. A la recommandation de recourir davantage aux outils numériques, nous ne pouvons que souscrire.

7- Evaluation des étudiants : *« nous ne disposons pas d'informations suffisantes sur les modalités de mise en œuvre du contrôle continu ... ».*

Les règles de délivrance des crédits ECTS et du diplôme sont décrites dans l'annexe 15 « règlement des examens LP AGCF ». Chaque module de la formation (à l'exception des projets tuteurés et du stage, décrits ci-dessous) fait l'objet d'un contrôle continu sous divers formes : devoir sur table, documents de synthèse à réaliser. Un ou deux contrôles sont organisés pour chaque matière. Toutefois lorsqu'une matière compte 20 heures d'enseignement ou moins par étudiant, un seul contrôle peut être organisé. Les contrôles sont programmés régulièrement tout au long de l'année

8- Suivi de l'acquisition de compétences « les modalités sont basiques et forment le minimum »

De nombreux enseignements sont assurés par des professionnels, ce qui leur permet de déterminer le niveau de compétences professionnelles des étudiants lorsqu'ils les évaluent. Le responsable de la formation suit l'évolution des notes des alternants afin de repérer ceux qui pourraient être en difficulté. En outre, les contacts réguliers entre le responsable de la formation et le tuteur professionnel permettent également de suivre l'acquisition des compétences professionnelles des alternants.

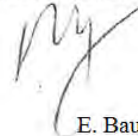
9- Suivi des diplômés « ce suivi est basique et forme le minimum à mettre en œuvre »

Les enquêtes d'insertion professionnelle sont réalisées annuellement par l'observatoire des étudiants de l'UL (cf annexe FSF – DCG – LP AGCF). Chaque année, dans le cadre de l'organisation des journées portes ouvertes et des petits déjeuners d'entreprises, nous contactons les promus de l'année précédente afin de connaître leur devenir après l'obtention de leur diplôme et échanger avec nos étudiants. Nous commençons à mettre en place un annuaire des anciens afin d'avoir une vision plus globale des carrières des promus et de développer un réseau d'anciens étudiants LP AGCF.

10- Conseil de perfectionnement : « certains enseignants réalisent une évaluation anonyme de leurs cours ou proposent une séance de bilan critique ».

Il n'existe pas d'évaluation de l'ensemble de l'équipe enseignante, mais comme indiqué page 18, nous participons depuis cette année, au dispositif d'évaluation des enseignants mis en place au niveau de la DAPEQ (délégation à l'aide au pilotage et à la qualité de L'UL) afin de faire évoluer notre formation.

Le Vice-Président en charge de la Formation


E. Baumgartner